



**Les Communes  
du  
Val d'Anniviers**



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

# **Commission de relecture des questionnaires HES SO**

Procès-verbal de la séance du 26.02.08 à 17h30 au bureau communal de Vissoie

**Présents** Georges-Alain Zuber, Président commission économie publique  
Christophe Clivaz, Institut Economie et Tourisme  
Eric Stalder, assistant à l'Institut Economie et Tourisme  
Philippe Chauvie, SEREC  
Gérard Genoud, président de la commission agricole  
Pascal Bourquin, remontées mécaniques de Zinal  
Martine Antonier Tschus, membre commission économie publique

**Excusés** Walti Zuber, membre de la commission aménagement du territoire  
Olivier Zufferey, membre commission aménagement du territoire  
Mireille Melly, vice-présidente commission agricole

## **1. Ouverture de la séance**

Georges-Alain Zuber ouvre la séance, excuse les absents et remercie les personnes présentes à cette 2<sup>ème</sup> séance de travail sur les questionnaires HES SO.

Rappel du contexte touristique : depuis la dernière séance, le projet de loi sur le tourisme a été discuté au Grand Conseil et adopté en 1<sup>ère</sup> lecture. De nombreux points ont été remis en question, notamment la fixation d'un nombre maximal de régions touristiques. La 2<sup>ème</sup> lecture aura lieu en juin.

Le PV de la 1<sup>ère</sup> séance de relecture des questionnaires est approuvé par tous sans remarques.

Nicolas Délétroz ne travaille plus sur les questionnaires Anniviers, il est remplacé par Marie-Antoinette Delaloye. L'enquête auprès des touristes a débuté et se passe bien. Près de 100 questionnaires par station ont été récoltés. Cela se poursuivra à Pâques et il se pourrait qu'entre 500 et 600 questionnaires reviennent au total. Aucun questionnaire n'a été remis par les offices de tourisme. M. Clivaz rencontrera prochainement Manu Broccard et abordera ce dernier point.

## **2. Calendrier de la suite de la procédure**

Avant le passage en revue des questions, le but de l'enquête est rappelé :

- pouvoir en retirer des axes prioritaires, des lignes directrices pour le futur.

La procédure restant quelque peu vague, il est demandé des précisions aux représentants de l'HES SO.

Les questionnaires fourniront un état des lieux et permettront de repérer les points forts et les points faibles. Sur la base de ces données, les commissions concernées (tourisme, agriculture et aménagement du territoire) doivent analyser les retours et dégager les lignes directrices.

L'enquête n'a pas de sens si elle s'arrête après les résultats des questionnaires. Un travail d'analyse, de discussion, de réflexion doit être fait ensuite sous forme d'atelier auquel les personnes intéressées sont convoquées. Les résultats des questionnaires seront résumés puis les groupes de travail réfléchiront aux axes prioritaires.

Il faut donc inviter les personnes ayant assisté aux ateliers SEPO tourisme, en plus des personnes formant la commission de relecture des questionnaires, pour une séance bilan.

### **3. Questionnaires**

Les communes seront averties des envois à préparer. Il faut connaître le nombre d'envois en français, anglais et allemand. L'HES SO prépare une lettre d'accompagnement et les enveloppes réponses.

Les résultats seront analysés par l'HES SO d'ici à la fin avril et un résumé des résultats sera présenté. Le but est de finaliser les lignes stratégiques pour la mi-juin afin, ensuite, de les faire valider par les conseils en place.

Les questionnaires sont passés en revue et corrigés. Ils seront renvoyés à tous pour une dernière lecture rapide avant l'envoi par les communes.

### **4. Divers et prochaine séance**

Les résultats de l'enquête pourront être travaillés par les représentants de diverses branches qui pourront croiser les données récoltées en fonction de leurs besoins.

Les offices de tourisme possèdent un outil statistique intéressant (OTSD) mais très largement sous-utilisé.

Pour le PV : Martine Antonier Tschus